

***Bureau Travaux Publics***

***PV de séance du 6 septembre 2022***

***Sous la présidence de : Michel PERILLAT***

***Présents*** :

Pascal BORTOLUZZI, Guillaume BOUCHET, Arnaud DECARROUX, Hervé MARIAZ, David MEGEVAND, Miche PERILLAT.

***Excusé*** :  Cédric GOTELLAND

***Invité*** : Thierry TERBINS

***Collaborateur dédié*** : Raoul LE CONTE

***Rappel de l’ordre du jour :***

* ***Feuille de route*** ***du stockage des déchets inertes***
	+ Mail du 28/06 de ***Florent GODET*** de la DDT et RDV du 22 septembre à 14h00 à BTP74
* ***Relation avec les carriers*** :
	+ Date à convenir en octobre
* ***Rencontre Chambre d’Agriculture*** :
	+ Courrier d’Arnaud DECARROUX pour partenariat durable
* ***Suite de la rencontre avec Nicolas CHATEL*** : Constitution Gpe de Travail charte air climat
	+ Courrier double signature M PERILLAT + O AUBERT au Gd Annecy
	+ Rencontre avec ***Marc ROLLIN*** Vice-président du Gd Annecy et maire de Duingt (collaboration avec ***Nicolas CHATEL*** et Romain JOUANNEAU chargé de mission)
* ***Conférence Locale de l’Air*** (CL’Air) du PPA de l’Arve :
	+ Désignation d’un mandataire pour les prochaines invitations et coordonnées pour être informé plus tôt
* ***Projet de formation*** par alternance TP :
	+ Formaliser les conditions de l’accord de la Section TP74 à la FRTP AURA : Échange avec ***Bertrand LE GALLOU*** chargé de mission emploi formation projets de la FRTP.
* ***Bureau TP/BE du 28 septembre*** :
	+ Finaliser l’ordre du jour :
		- Clause d’insertion dans les marchés publics par ***Erwan COTTIN***
		- Gestion des terres excavées par ***Guillaume BOUCHET*** sur la base du diaporama du 7 avril
	+ ***Désigner les 3 Invités de la Section TP*** pour lancer les invitations
* ***AG TP du 7 octobre*** :
	+ Définir l’ordre du jour et les orateurs
* ***Questions diverses***

-----------

Le président *Michel PERILLAT* ouvre la séance en souhaitant, pour ce Bureau de rentrée, dresser un point d’étape de sa mandature et établir une ligne directrice pour le reste de son mandat (jusqu’à l’automne 2023). Tous les points prévus ne seront donc pas systématiquement développés ce jour.

Préambule :

Monsieur TERBINS fait part d’un courrier provenant de la préfecture qui demande un représentant des Travaux Publics pour la Commission Locale de l’Eau ([CLE](https://www.sage-arve.fr/la-cle/)) dans le cadre du [SAGE de l’Arve](https://www.sage-arve.fr/) (Schéma d’Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l’Arve). À la suite d’un échange, *Arnaud DECARROUX* se porte volontaire pour représenter la Section TP lors des réunions à Bonneville. *Thierry TERBINS* se charge d’informer la préfecture de la désignation *d’Arnaud DECARROUX*.

## Bilan de la mandature jusqu’à ce jour :

### Sujets du stockage de terres inertes

Les actions du Bureau Travaux Publics de BTP74 ont fait avancer le sujet mais pas aussi vite que prévu. Néanmoins les membres du Bureau s’accordent à dire que si ce travail n’avait pas été réalisé la situation aurait empirée.

### Sujet mise au point avec BTP74

BTP74 a pour objectif de défendre la profession dans un contexte de succession de crises (sanitaire, guerre, énergétique).

Les fonctionnaires des administrations locales et territoriales ont pris un pouvoir, sur leurs élus, qu’iIs ne leur revient pas : Gestion des dossiers d’autorisation administrative (autorisation d’ouverture de zone de stockage de terres inertes, etc…)

Le Président est satisfait des relations apaisées entre la Section Travaux Publics et BTP74.

### Sujet rencontre avec les BE

Les moments de rencontre avec les BE sur les sujets qui les concernent avec les entrepreneurs en Travaux Publics ***sont jugés essentiels*** par les membres présents : Ils permettent la diffusion des messages suivant : explosion des cours des matériaux et de l’énergie, les contraintes du métier, la communication vers les élus locaux pour un meilleur aménagement du territoire, etc…

Les limites de ces rencontres se situent dans la ***diffusion de l’information*** dans les équipes des BE : Par exemple, les collaborateurs des BE n’ont toujours pas compris que les prix des matériaux augmentent très fortement et donc que les Appels d’Offres ne tenant pas compte de ces variables seront infructueux. Les entreprises n’ont pas les moyens de supporter seules la hausse des cours des matériaux (+74% de hausse des canalisations chez Pont à Mousson alors que les budgets des travaux n’ont pas augmenté sur le poste canalisation). Les quelques entreprises qui ne répercutent pas les hausses courent à leur perte. ***Les révisions de prix*** ne sont pas encore entrées dans la culture des BE.

La qualité des ***études des BE laisse à désirer*** : Les entreprises structurées peuvent s’offrir le luxe de créer un BE intégré pour vérifier les calculs. Par exemple, pour les entreprises de bâtiment en particulier le Gros Œuvre, la charpente et les corps d’état techniques, le BE intégré permet aux entreprises structurées de ***mieux chiffrer et organier leur chantier et d’éviter les mauvaises surprises en phase exécution***. En revanche, elles ne peuvent pas valoriser ce service auprès des clients qui l’ont déjà payé aux BE structure et fluides.

Ces rencontres permettent de ***construire des éléments de langage pour établir une communication vers les élus et les associations de défense de la nature*** : La création de zones de stockage de terres inertes est nécessaire au développement de notre territoire dans le respect des règles environnementales. Les relations avec FNE (France Nature Environnement) peuvent être en bon terme, si les interlocuteurs ne sont pas des ayatollahs.

### Besoin d’un mémo technique pour les entrepreneurs de Travaux Publics

La nécessité de se doter d’un mémo technique pour encadrer les obligations des entreprises de TP : ce qui est autorisé, ce qui est interdit. Exemples :

* ***Contrôle obligatoire de la terre végétale*** sur une profondeur de 1m à compter de juillet 2022. Vérification obligatoire à réaliser depuis janvier 2022. Cette disposition est liée à la loi AGEC (Anti Gaspillage et Economie Circulaire) qui oblige la télétransmission des terres excavées et sédiments dans le [***Registre National des Déchets***](https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr/authSAML/oidc/rndts/user/authorize?scope=openid+profile%2Cemail%2Cphone%2Caddress%2Ccerbere_utilisateur%2Ccerbere_autorisations%2Cidentite_pivot&state=x-ZbsBxEQlK-_BiPoPCUVwkUKLafPjNYLcZsxIlzk34.PEPuWt7zYEU.api-back-for-front&response_type=code&client_id=rndts&redirect_uri=https%3A%2F%2Fsso-rndts.developpement-durable.gouv.fr%2Fauth%2Frealms%2Frndts%2Fbroker%2Foidc%2Fendpoint&nonce=iRytppqX1fulxspOLjDUZg) (portail d’authentification CERBERE). Les entrepreneurs n’ont pas tous le même niveau d’information.
* [***Recommandation CATEC***](https://www.cnracl.retraites.fr/sites/default/files/SERVICES/FNP/Rubrique%20agents%20techniques/r472.pdf) (Certificat d’Aptitude à travailler dans les Espaces Confinés) qui a fait l’objet d’une Recommandation de la CNAMTS. Le travail dans les regards et dans les réseaux souterrains, oblige les entreprises de Tavaux Publics à se mettre en conformité.
* [***AIPR***](https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html) (Autorisation d’Intervention à Proximité des Réseaux) : Concerne aussi bien les réseaux aériens que souterrains qui obligent les entreprises à former leurs opérateurs pour la sécurité des personnes et des réseaux (anti endommagent) gaz et électriques notamment.

D’autres complications viennent parfois de notre profession : excès de zèle du gardiennage du lot zéro sur le chantier du Gardenia à Epagny.

### Sujet stratégie de communication, vers les mairies et les collectivités territoriales

Rencontrer les élus pour ne pas subir le pouvoir des fonctionnaires territoriaux.

Les élus sont très sensibles aux échéances électorales. Il convient donc de travailler avec eux sur un calendrier cohérent. La création d’une zone de stockage de terres inertes ne fait plaisir à aucun riverain ni à aucune association de défense de la nature (nuisances sonores, poussières, trafic routier, espèces protégées). Il convient donc d’inviter les élus sur nos sites d’exploitation pour une opération de séduction/ communication. Les opposants à nos activités font connaître aux élus leurs positions, à nous les TP de faire connaître la nôtre.

### Sujet droit de l’urbanisme : ce qui est autorisé ou pas

Le Bureau TP demande à ***Thierry TERBINS*** si BTP74 peut fournir une aide juridique aux entreprises de Travaux Publics qui seraient en conflit avec l’administration. Par exemple on cite le cas d’une entreprise qui a fait appel à un avocat sur la notion de « ***ce qui n’est pas écrit est interdit*** ». Les lectures des documents d’urbanismes sont très différentes selon qu’il s’agit du PLU (Plan Local d’Urbanisme) ou du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). L’avocat a permis à l’entreprise le droit de réaliser son activité comme elle l’avait prévue. Les entrepreneurs se sentent désarmés face à des fonctionnaires qui appliquent des règles d’urbanisme selon leur bon vouloir.

## Rencontre avec Florent GODET

Un rendez-vous dans un lieu neutre (restaurant) est prévu avec ***Michel PERILLAT*** et ***Pascal BORTOLUZZI***. ***David MEGEVAND*** les rejoindra pour évoquer la situation dans le Chablais.

## Bureau TP/BE du 28 septembre 2022

### Sujets et orateurs

* ***Clause d’insertion***: Erwan COTTIN (EUROVIA ALPES)
* ***Gestion des terres excavées*** ?

***Guillaume BOUCHET*** indique qu’il sera indisponible à cette date.

***Michel PERILLAT*** se charge d’inviter les quelques membres TP en lien avec le Bureau pendant que ***Raoul LE CONTE*** diffuse l’invitation aux BE. La liste des BE invités demandée figure en annexe.

## AG Travaux Publics du 7 octobre 2022

### Lieu et horaires

10h00 à 12h00 à BTP74, suivi d’un cocktail déjeunatoire. (Pas de repas assis)

### Orateurs et sujets :

* ***Relations avec les BE*** : Arnaud DECARROUX
* ***Zones de stockage des déchets*** : Michel PERILLAT

Préparatoire à l’Assemblée Générale : ***Mercredi 28 septembre à 8h30*** avant le Bureau TP/BE.

***David MEGEVAND*** indique qu’il sera absent à cette date.

Sujet de fond à traiter : Recrutement et formation des jeunes dans les métiers des TP.

## Relation avec les carriers :

Les relations ont été suspendues un moment pour laisser place à l’apaisement. Il est envisagé de renouer le contact en octobre.

## Relation avec la Chambre d’Agriculture :

Ces relations devraient permettre de développer les implantations des permis d’aménager avec les agriculteurs.

Un projet de courrier est proposé par Arnaud DECARROUX pour Il figure en annexe.

## Agenda 2022 :

Le document agenda 2022 est remis à jour, notamment sur les dates des prochaines réunions de Bureau de BTP74 et du nouveau Bureau TP du 28 septembre au matin avant la rencontre BE/TP.

**---- Fin du Bureau ---**

**PJ** : [Liste d’émargement](http://btp74numerique.com/wp-content/uploads/2022/09/1-Bureau-TP-du-6-sept2022-Emargement.pdf)

 [Projet de courrier au président de la Chambre d’Agriculture](http://btp74numerique.com/wp-content/uploads/2022/09/2-Courrier-Chambre-dAgriculture-Sept-2022.docx)

[Agenda de la Section TP remis à jour](http://btp74numerique.com/wp-content/uploads/2022/09/3-SECTION-TP-Agenda-2022-maj-Sept2022.docx).

[Liste des BE invités lors du Bureau TP/ BE du 28 septembre](http://btp74numerique.com/wp-content/uploads/2022/09/4-Liste-des-BE-a-inviter-pour-le-Bureau-TP-BE-du-28-sept.pdf)